



DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton de la Vallée de la Têt

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 NOVEMBRE 2021**

Date de convocation :

10/11/2021

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 28

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGES, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs Alain DOMENECH, Xavier BERAGUAS, OLIVE Denis, Claudie SERRE, Maryse NOGUES, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Amande IGLESIAS, Caroline MERLE, Melissa OBBIH, Nicole HERISSON, Georges LLOBET, Danielle POUDADE, Daniel RENOULEAU **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Naïma METLAINE (pouvoir à Xavier BERAGUAS), Jean-Louis LIGAT (pouvoir à Annabelle ALLESSANDRIA), Damien OTON (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Yasine SEBHAOUI (pouvoir à Caroline PAGES), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Georges LLOBET), Vanessa DENAYRE (pouvoir à Danielle POUDADE).

Absente : Melle Jade SAVOYE

Mme Danielle POUDADE e a été désignée comme secrétaire de séance.

Prend les délibérations suivantes :

N°	OBJETS	RAPPORTEURS	DECISION DU CONSEIL
	Ouverture de la séance (18h30)	M. le Maire	
	Appel	DGS	
	Désignation du secrétaire de séance	M. le Maire	
	Adoption procès-verbal :	M. le Maire	
	Procès-verbaux de la séance du 23 septembre 2021	M. le Maire	Unanimité

N°	OBJETS	RAPPORTEURS	DECISION DU CONSEIL	VOTE DU CONSEIL
	Délibérations :			
2021-11-76	DEMANDE D'UNE SUBVENTION A L'ETAT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA VACANCE DANS LES LOGEMENTS ILLOIS	A. DOMENECH	APPROUVE la réalisation d'une étude sur la vacance dans les logements, pour un coût de 31 425 € HT . VALIDE l'offre de URBANIS VALIDE le plan de financement suivant : Etat 50 % 15 712,50 € Autofinancement 50 % 15 712,50 €	Unanimité
2021-11-77	CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET REGION POUR LA CREATION D'UN TIERS-LIEUX DANS L'ANCIENNE MAIRIE	A. ALESSANDRIA	APPROUVE la réalisation des investissements nécessaires à la Fabrique illoise, tiers-lieux numériques avec services aux entreprises et cantine solidaire, pour un coût de 21 643,78 € HT. VALIDE le plan de financement correspondant : Région Occitanie 25% 5 410,94 € Autofinancement 75% 16 232,84 € Total HT : 21 643,78 € APPROUVE le fonctionnement nécessaire à la Fabrique illoise, tiers lieu numérique avec services aux entreprises et cantine solidaire, pour un coût de 34 000 € HT / an. VALIDE le plan de financement correspondant : Région Occitanie 50 % 15 000 € Autofinancement 50 % 19 000 € Total HT : 21 643,78 € VALIDE la demande globale à la Région Occitanie de 20 410,94 €	Unanimité
2021-11-78	AVENANT AU MARCHÉ – RESTAURATION DE L'HOSPICI	F. CRISTOFOL	AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise désignée ci-après pour le montant suivant : <u>Lot 1</u> : SELE : - 32.57€ H.T DIT que les crédits nécessaires sont inscrits	Unanimité

2021-11-79	FIXATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR 2022		<p>FIXE pour 2022 le prix de l'eau, la redevance d'assainissement, et les primes fixes des deux services, aux montants ci-après :</p> <p>Prix du mètre cube d'eau consommée : dont 0,163 € HT pour la redevance préservation des ressources en eau</p> <p>Prix de la redevance d'assainissement par mètre cube : 1,26 € HT</p> <p>Montant de la prime fixe (Service de l'eau) : 40,00 € HT</p> <p>Montant de la prime fixe (Service de l'assainissement) : 32,00 € HT</p>	Unanimité
2021-11-80	PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	W. BURGHOFFER	<p>ADOpte les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service assainissement</p> <p>DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération</p> <p>DECIDE de mettre en ligne les rapports et la délibération sur le site www.services.eaufrance.fr</p> <p>DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA</p>	Unanimité
2021-11-81	COMPTE RENDU ANNUEL 2020 A LA COLLECTIVITE : BILAN D'AVANCEMENT DE LA CONCESSION DE LA ZAC LA CASETA	Mr Bartoux et Mme la Directrice Curtil Rossillon	<p>PREND ACTE de la présentation du compte rendu annuel 2020 de la concession d'aménagement concernant le quartier La Caseta, susdit qui n'appelle aucune observation particulière,</p> <p>PRECISE qu'un exemplaire du dit compte rendu sera joint en annexe de la présente délibération</p>	Unanimité
			Présentation du SPANC 66	Actée
2021-11-82	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE ET / OU EAU POTABLE ET / OU ASSAINISSEMENT HORS ZONES URBAINES	A.DOMENECH	<p>PREND ACTE DU REGIME APPLICABLE EN MATIERE DE FINANCEMENT DES RACCORDEMENTS ET AU REGARD DUQUEL SERONT TRAITÉES LES DEMANDES D'URBANISME.</p> <p>APPROUVE la mise en place, pour toutes nouvelles demandes d'autorisation d'urbanisme, l'application des dispositions spécifiques énumérées ci-dessus.</p>	Unanimité
2021-11-83	CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	W. BURGHOFFER	<p>DECIDE de valider les créations et suppressions de postes.</p> <p>VALIDE le tableau des effectifs</p>	22 Pour 06 Contre

2021-11-84	LIGNES DIRECTRICES DE GESTION	W. BURGHOFFER	VALIDE les lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines pour la commune d'Ille Sur Tet	22 Pour 06 Abstentions
2021-11-85	CONTRATS D'APPRENTISSAGE	W. BURGHOFFER	<p>Article 1 : décide de recourir aux contrats d'apprentissage</p> <p>Article 2 : décide d'autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprenti(s) conformément au tableau suivant :</p> <p>Espaces verts 1 BTS 2 ans Ferronnerie 1 CAP ou année complémentaire 2 ou 1 an</p> <p>Article 3 : précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget</p> <p>Article 4 : autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.</p> <p>Article 5 : autorise également le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat, de la Région, du FIPHFP et du CNFPT les aides financières qui seraient susceptibles d'être versées dans le cadre des contrats d'apprentissage.</p>	22 Pour 06 Abstentions
2021-11-86	AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMUNE POUR LA POLICE MUNICIPALE	W. BURGHOFFER	DECIDE de l'approbation de l'avenant police municipale du règlement intérieur du personnel de la commune d'Ille sur Tet. Il sera mis en application à partir du 1 ^{er} décembre 2021.	Unanimité
2021-11-87	TEMPS DE TRAVAIL (1607 HEURES)	W. BURGHOFFER	DÉCIDE de mettre en place les modalités de mise en œuvre du temps de travail à 1607h.	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Pas de questions orales.

Détails sur le Procès-verbal, disponible sur demande en mairie.

Vu pour être affiché le 6 décembre 2021 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Ille sur Tet, le 6 décembre 2021,



Le Maire,

William BURGHOFFER